

## FONDS SOCIAL LYCEEN

### INFORMATION AUX FAMILLES

Le lycée René Cassin dispose d'un Fonds Social Lycéen (FSL) destiné à aider les familles qui en font la demande.

Le FSL permet aux familles de bénéficier d'une aide matérielle et/ou financière en faveur des besoins liés aux bonnes conditions de scolarité et de réussite de leur enfant :

- demi-pension,
- fournitures scolaires,
- autres.

Cette aide, complémentaire ou non d'une bourse, est accordée sous certaines conditions de ressources, dans la limite des fonds disponibles.

Le formulaire de demande peut être retiré auprès des CPE.

Le dossier, une fois constitué, sera examiné par une commission présidée par le Chef d'établissement dans le respect des règles de confidentialité.

Le FSL ne concerne pas les élèves scolarisés dans les formations post-Bac. Ils devront s'adresser au CROUS.

Le Proviseur

A. AJBALI

